

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
du Conseil intercommunal de l'ASiCoPe

Présidence : M. Pierre Aubry, président

Séance ordinaire du 16 septembre 2025 à Grancy.

Considérant que l'objet :

- **Préavis du Comité Directeur No 2/2025 relatif à l'adoption du budget de l'ASiCoPe 2026**

a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

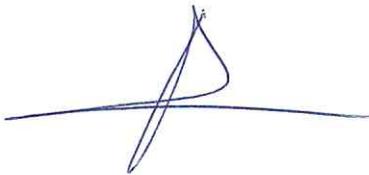
LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASiCoPe

- Lu le préavis No 2/2025 du CODIR,
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier le dossier,

Accepte le préavis tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 16 septembre 2025.

Le Président : P. Aubry



La Secrétaire : S. Cardaropoli

